



## Ville de Lewarde

### Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du mercredi 27 octobre 2021 – 18h30

\*\*\*\*\*

Date de la convocation : **22 octobre 2021**

Lieu de la séance : **Mairie**

Nom du Président de séance : **Mr Denis MICHALAK, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Nombre de conseillers présents : **17**

Nombre de procuration : **2**

Nombre de votants : **19**

#### Présents :

- Monsieur Denis MICHALAK, Maire ;
- Madame Jeanne-Marie DELMAIRE, Adjointe au Maire ;
- Messieurs André LEGER, Jean-Claude DUBRUNQUEZ et Claude SOMBRIN, Adjoints au Maire ;
- Madame Emmanuelle MADOUX, Conseillère déléguée à la vie associative
- Monsieur Alain ROLLOS, Conseiller délégué à la citoyenneté, *arrivé à 18h35* ;
- Mesdames Virginie FOURMAUT, Nathalie KAROLEWICZ, Marie-Jeanne TAUSSIN, Amandine DUQUESNOY, Delphine ZAGACKI, Conseillères municipales
- Messieurs Alain BRUNEEL, Cédric CAUPIN, Jean-Michel MOREAU, Jean-Marie DELANNOY, et Thierry PAMART Conseillers municipaux.

#### Excusés et représentés :

- Madame Nina LAHSEN, Adjointe au Maire, excusée et représentée par Monsieur Claude SOMBRIN, Adjoint au Maire
- Monsieur Corentin KACZKA, Conseiller municipal, excusé et représenté par Monsieur Thierry PAMART, Conseiller municipal

#### Secrétaire de séance :

Monsieur le Maire, Denis MICHALAK ouvre la séance à 18h31. Il procède à l'appel des conseillers municipaux. Comme à chaque début de conseil municipal, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, dont la fonction est d'assister le Président de séance à la vérification du quorum, à la validité des pouvoirs (2 pouvoirs), au bon déroulement des scrutins, et à l'élaboration du PV de séance.

Pour la désignation du secrétaire de cette séance et pour la désignation des futurs secrétaires des futures séances de conseils municipaux, Monsieur le Maire indique qu'il continue de se référer à l'ordre du tableau des conseillers municipaux. Emmanuelle MADOUX, conseillère municipale, est désignée pour remplir ce rôle lors de cette séance.

#### Préambule

- **Approbation du compte-rendu du 13 juillet 2021 :**

Le compte-rendu de la séance du dernier conseil municipal daté du 13 juillet 2021, joint à la convocation de la présente réunion, a été approuvé à l'unanimité.

#### Point n°1 - Création de nouveaux tarifs pour la location de la salle des fêtes Henri Martel

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24 novembre 2016 relative à l'exploitation de la salle des fêtes Henri Martel,



## Ville de Lewarde

Vu les demandes émises par quelques personnes rencontrées par Monsieur le Maire lors de permanences municipales, qui souhaitent pouvoir disposer de la salle des fêtes non pas sur le temps d'un week-end entier, mais seulement sur des créneaux disponibles d'une ou 2 heures ou encore d'une matinée / après-midi.

Il est proposé au conseil municipal de créer de nouveaux tarifs pour la location de la salle des fêtes, en semaine, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et d'y appliquer les tarifs suivants :

	Salle Henri Martel	Salle Léon Derycke et René Rockmans
1 heure	30,00 €	20,00 €
2 heures	40,00 €	30,00 €
½ journée (8h/12h ou 13h/17h)	75,00 €	50,00 €
1 journée (8h/17h)	150,00 €	100,00 €

**Le Conseil municipal, par 19 voix pour, approuve la création de ces nouveaux tarifs relatifs à la location de la salle des fêtes Henri Martel.**

### Résultat du vote :

Pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » : 15 voix pour ;

Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » : 2 voix pour ;

Pour la liste « *L'Alternative Lewardoise* » : 2 voix pour.

### Point n°2 - Motion pour la réouverture en continue des urgences pédiatriques du Centre Hospitalier de Douai

Vu la proposition reçue le 30/09/21 par Monsieur le Député Alain BRUNEEL de soutenir le projet de motion de réouverture en continue des urgences pédiatriques du Centre Hospitalier de Douai, motion envoyée aux Maires des communes de l'arrondissement de Douai,

Il est proposé au conseil municipal de se positionner sur le texte suivant :

Depuis le 15 septembre 2021, par manque de personnel, les urgences pédiatriques du Centre Hospitalier de Douai ont été fermés le soir à partir de 18h, le week-end et les jours fériés.

Grâce à de multiples rassemblements citoyens impulsés par Monsieur le Député Alain BRUNEEL, les urgences pédiatriques du Centre Hospitalier de Douai ont réouvertes le week-end, entre 9h à 18h, et ce depuis le samedi 16 octobre dernier. En effet, sous la pression de ces mobilisations grandissantes, il a été procédé au recrutement rapide de 3 pédiatres.

Cependant, les urgences pédiatriques restent fermées la nuit (de 18 h à 9 h) ainsi que les jours fériés. Cette fermeture est censée être temporaire mais personne ne peut dire quelle en sera l'échéance.

Nous considérons qu'il n'est pas acceptable de fermer un service d'urgences pédiatriques dans un territoire rassemblant plus de 240 000 personnes. D'autant que le Douaisis est déjà marqué par des indicateurs sanitaires dégradés.

Nous affirmons l'urgence d'apporter des solutions concrètes pour rétablir une offre de soins globale nécessaire aux jeunes patients. Le service public doit retrouver sa capacité de faire face à ses missions dans l'intérêt des populations.

Le Conseil Municipal affirme sa solidarité avec les personnels dont le dévouement n'est plus à prouver. Il considère qu'il est nécessaire de renforcer l'équipe soignante, pour leur permettre de travailler dans de bonnes conditions et sécuriser la prise en charge des enfants.



## Ville de Lewarde

Il demande à l'Etat et à ses services en Région de prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir sans délai un service d'urgences pédiatriques ouvert en continue et de façon pérenne.

Le Centre Hospitalier de Douai est l'établissement pivot de notre territoire, il est urgent qu'il puisse bénéficier de moyens exceptionnels pour garantir une offre de soins à la hauteur des besoins.

**Le Conseil municipal, par 19 voix pour, approuve la motion présentée.**

### **Résultat du vote :**

Pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » : 15 voix pour ;

Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » : 2 voix pour ;

Pour la liste « *L'Alternative Lewardoise* » : 2 voix pour.

### **Informations diverses**

Les points suivants ont été abordés :

- **Orée du Bois :**
- **PLU**
- **Visite de l'AN**
- **Retour sur les festivités de la Châtaigne**
- **Sapin de Noël et décoration citoyenne**
- **Arrêté « prix de l'énergie »**

### **Questions écrites**

En amont du Conseil municipal, ont été transmises par le groupe d'opposition « Pour Lewarde, un nouvel élan », les questions suivantes (*sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée*) :

- 1/ Dans quels délais les travaux de la cité beharelle et de la rue des Peupliers vont-ils commencer ?
- 2/ Quelles sont les avancées au niveau des bâtiments communaux concernant l'agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des ERP ?
- 3/ Monsieur le Maire, existe-t'il un texte législatif qui permettrait de refuser à un élu de se rendre dans un bâtiment communal? Pourquoi avez-vous refusé la visite de notre groupe au sein de l'école primaire pourtant hors présence des élèves ?
- 4/ L'installation d'un défibrillateur dans notre commune est-elle prévue ?
- 5/ Quand aura lieu la rencontre entre la municipalité et les différents acteurs suite à la pétition contre l'insécurité routière initiée par les habitants de la rue pasteur ? La population sera-t'elle conviée?
- 6/ Quel a été le coût engendré pour la commune suite aux travaux effectués au cimetière ? (engazonnement sous cailloux)
- 7/ Pour le projet de la place des Vesignons, un nouveau bureau d'architecture a-t'il été choisi?
- 8/ La municipalité a-t'elle trouvé un nouveau référent auprès de la société Habitat Hauts de France? Une réunion avec la société locative est elle prévue concernant le lotissement du centre (rue Louis Aragon, place Elsa Triolet) ?
- 9/ Quelles sont les actualités au niveau du litige opposant notre commune à Free concernant l'implantation du mat téléphonique ?

Les réponses ont été apportées à chacune de ces questions.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil Municipal à 20h14.

A Lewarde, le 28 octobre 2021

Denis MICHALAK



*Compte-rendu sommaire affiché le 28/10/2021.*

Compte-rendu sommaire

Séance du conseil municipal du 27 octobre 2021 – page 3 sur 3